

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE**

**AVIS PUBLIC**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Maryse Desbiens, Directrice Générale de la Municipalité de Saint-Eugène,

Conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, lors de la session régulière du conseil de St-Eugène le 4 mars prochain à 19h30 sera déposé le rapport financier de l'année 2018 produit par la firme comptable FBL inc.

Donnée à Saint-Eugène  
Ce 12 février 2019

Maryse Desbiens,  
Directrice Générale / secrétaire-trésorière